

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 23 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1820387A

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre des outre-mer,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 17 juillet 2018 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les mouvements de terrain et les vents cycloniques.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes, dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées, sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 juillet 2018.

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur,*
Pour le ministre d'Etat et par délégation :
*L'adjoint au directeur général
de la sécurité civile
et de la gestion des crises,*
M. MARQUER

*Le ministre de l'économie
et des finances,*
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur « assurance »,
L. CORRE

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :
La sous-directrice,
M. CAMIADE

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des outre-mer,
E. BERTHIER

ANNEXES

ANNEXE I

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Inondations et coulées de boue du 7 juin 2018 au 8 juin 2018

Communes de Châtillon-la-Palud, Villette-sur-Ain.

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Inondations et coulées de boue du 23 mai 2018

Commune d'Origny-en-Thiérache.

Inondations et coulées de boue du 27 mai 2018

Communes de Bucilly, Saint-Michel.

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Communes de Belleu, Montigny-Lengrain.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} juin 2018

Commune de Pontruet (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Commune de Belleau (1).

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Inondations et coulées de boue du 7 mai 2018 au 8 mai 2018

Commune de Saint-Maime.

Inondations et coulées de boue du 9 mai 2018 au 11 mai 2018

Commune de Mézel (1).

Inondations et coulées de boue du 31 mai 2018

Communes de Digne-les-Bains, Marcoux (1).

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Commune de Saint-Marcel (1).

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018 au 29 mai 2018

Commune de Bogny-sur-Meuse.

Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018

Communes de Brévilly, Logny-Bogny (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes d'Annet-sur-Marne, Boitron, Bussy-Saint-Martin (2), Claye-Souilly (1), Compans (2), Lésigny (2), Lognes (1), Montévrain, Ozoir-la-Ferrière (3), Pomponne, Villevaudé (2).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes d'Aulnoy (2), Brou-sur-Chantereine (2), Citry, Courtry (1), Dampmart, Ferrières-en-Brie (2), Marolles-en-Brie (4), Meilleray, Méry-sur-Marne, Mouroux, Chauconin-Neufmontiers (2), Orly-sur-Morin, Poincy, Reuil-en-Brie, Sablonnières, Saint-Denis-lès-Rebais (3), Saint-Germain-sous-Doue (1), Saint-Thibault-des-Vignes, Signy-Signets (3), Villenoy.

DÉPARTEMENT DES YVELINES*Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018 au 12 juin 2018*

Commune de Senlisse.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Commune de Bourdonné.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes de Bonnelles, Condé-sur-Vesgre, Étang-la-Ville (L') (3), Garancières, Mittainville, Orvilliers.

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Bréviaires (Les) (2), Civry-la-Forêt, Houdan, Osmoy, Poigny-la-Forêt, Rambouillet, Tilly.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES*Inondations et coulées de boue du 3 juin 2018*

Commune de Saint-Varent (1).

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Communes de Chapelle-Bertrand (La) (1), Châtillon-sur-Thouet, Ferrière-en-Parthenay (La) (1), Parthenay, Peyratte (La).

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018 au 6 juin 2018

Communes d'Airvault, Boismé (1), Bressuire (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes d'Argentonay (1), Bressuire (2), Irais (1), Saint-Généroux, Sainte-Verge.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME*Inondations et coulées de boue du 24 mai 2018*

Commune de Bettencourt-Saint-Ouen (1).

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Communes d'Authieule (3), Raincheval (1).

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018 au 29 mai 2018

Commune de Caix (1).

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Commune de Bray-sur-Somme.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE*Inondations et coulées de boue du 9 avril 2018*

Communes de Castelsarrasin, Larrazet.

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Commune de Castelsagrat.

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Communes de Caylus, Dunes.

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Commune de Villebrumier.

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018 au 11 juin 2018

Communes de Belbèze-en-Lomagne, Comberouger, Moissac.

DÉPARTEMENT DES VOSGES*Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018*

Communes d'Igney, Saint-Nabord.

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Commune de Bazien (1).

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Commune de Jeuxey (1).

DÉPARTEMENT DE L'YONNE*Inondations et coulées de boue du 28 janvier 2018*

Commune de Beugnon.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes de Chaumot (2), Marsangy (1).

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE*Inondations et coulées de boue du 22 mai 2018*

Commune de Gometz-le-Châtel (1).

Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018

Commune de Dourdan (3).

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Commune de Morsang-sur-Seine.

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018

Communes de Ris-Orangis, Viry-Châtillon.

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes de Gif-sur-Yvette, Longjumeau, Morangis (2), Morsang-sur-Orge.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes de Crosne, Montgeron, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Wissous (1), Yerres.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes de Briis-sous-Forges (1), Bures-sur-Yvette, Limours (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Saint-Maurice-Montcouronne (2), Val-Saint-Germain (Le) (2).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS*Inondations et coulées de boue du 24 mai 2018 au 25 mai 2018*

Commune de Saint-Denis.

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Communes de Neuilly-Plaisance, Pavillons-sous-Bois (Les) (2), Villemomble (2).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Commune de Coubron (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE*Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018*

Commune de Queue-en-Brie (La) (2).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes de Fresnes (1), Limeil-Brévannes, Marolles-en-Brie (4), Rungis (1), Santeny (3), Valenton, Villecresnes (5), Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes d'Alfortville, Haÿ-les-Roses (L') (1), Orly.

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE*Inondations et coulées de boue du 2 juin 2017*

Commune de Deuil-la-Barre (2).

Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018

Commune de Vémars (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Communes de Deuil-la-Barre (3), Montlignon (2), Montmorency (2), Saint-Gratien (1), Saint-Prix (2), Sarcelles (3), Soisy-sous-Montmorency (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Commune d'Eaubonne (2).

ANNEXE II**Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle****DÉPARTEMENT DE L' AISNE***Inondations et coulées de boue du 23 mai 2018*

Commune d'Hannapes.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} juin 2018

Commune de Verneuil-sous-Coucy.

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE*Inondations et coulées de boue du 5 mai 2018 au 7 mai 2018*

Commune d'Oraison.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES*Inondations et coulées de boue du 1^{er} janvier 2018 au 31 janvier 2018*

Commune d'Avaux.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE*Inondations et coulées de boue du 22 mai 2018*

Commune de Valsonne.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE*Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018*

Commune de Beaumont-sur-Sarthe.

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Degré, Congé-sur-Orne.

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018 au 16 juin 2018

Commune de Neuville-sur-Sarthe.

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE*Inondations et coulées de boue du 31 mai 2018*

Commune de Bellecombe-en-Bauges.

Inondations et coulées de boue du 3 juin 2018

Commune de Verel-de-Montbel.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE*Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018*

Communes de Chailly-en-Brie, Villiers-sur-Morin.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES*Inondations et coulées de boue du 21 mai 2018*

Commune de Mazières-sur-Béronne.

Inondations et coulées de boue du 26 mai 2018

Commune de Ménigoute.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Commune de Sainte-Radegonde.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME*Inondations et coulées de boue du 24 mai 2018 au 25 mai 2018*

Commune de Caix.

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018 au 29 mai 2018

Commune de Morlancourt.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE*Inondations et coulées de boue du 9 avril 2018*

Commune de Lafitte.

Inondations et coulées de boue du 9 avril 2018 au 10 avril 2018

Communes de Castelferrus, Castelmayran, Comberouger.

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Commune de Reyniès.

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018.

Commune de Saint-Clair.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Commune de Mormoiron.

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018 au 31 mai 2018

Commune de Courcelles.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Inondations et coulées de boue du 25 mai 2018 au 26 mai 2018

Commune d'Étiolles.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018 au 11 juin 2018

Commune de Saint-Denis.

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Vents cycloniques du 24 avril 2018

Commune de Saint-Paul.